Département du BAS-RHIN Arrondissement de SAVERNE

~~~~~~~~~

#### COMMUNE DE SCHWENHEIM

~~~~~~~~~~

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de Conseillers élus : 15 Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 10 + 3 procurations

Date de convocation : 11 octobre 2019

Séance du 21 octobre 2019

Sous la présidence de Monsieur Gabriel OELSCHLAEGER, Maire de la Commune de SCHWENHEIM.

PRÉSENTS: M. Gabriel OELSCHLAEGER, Maire

M. LERCH Joseph, Adjoint au Maire M. CAPINHA José, Adjoint au Maire

Mme REINHARDT Régine, Adjointe au Maire M. DERVIEUX Jean, Conseiller municipal M. ESCHBACH Materne, Conseiller municipal M. JACQUET Frédéric, Conseiller municipal M. KERN Thomas, Conseiller municipal M. SCHNEIDER François, Conseiller municipal Mme WEISS Virginie, Conseillère municipale

EXCUSÉS:

M. HEID Thierry, Conseiller municipal, ayant donné procuration à M. SCHNEIDER

Mme JUGEAT Clarisse, Conseillère municipale, ayant donné procuration à Mme REINHARDT

Mme SCHALCK Véronique, Conseillère municipale, ayant donné procuration à M. ESCHBACH

M. WILT Alain, Conseiller municipal

Assistait en outre à la séance :

Mme Johanna LUCAIRE, Secrétaire de Mairie.

Le Conseil Municipal, dûment convoqué en application du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L. 5211-1 et L. 2121 ; art. L 2121-10 ; art. L 2121-11) s'est réuni sous la présidence de M. Gabriel OELSCHLAEGER, lundi 21 octobre deux mil dix neuf, à vingt heures en séance ordinaire.

ORDRE DU JOUR :

2019-35	Approbation du PV de la séance du 23 septembre 2019
2019-36	Désignation de deux secrétaires de séance
2019-37	Décision modificative n°2
2019-38	Demande de subvention pour l'enseignement de la natation
2019-39	Divers
	a) Devis divers
	b) Demandes de subventions
	c) Chèque cadeau

2019-35 Approbation du PV de la séance du 23 septembre 2019

Approbation du PV du 23 septembre 2019

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

2019-36 Désignation de deux secrétaires de séance

En vertu des articles L. 5211-1 et L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont été nommées secrétaires de séance :

- Mme WEISS
- Mme REINHARDT

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

2019-37 Décision modificative n°2

Le Maire présente un mail émis par la trésorerie de Saverne le 25 septembre dernier. Il indique que suite à la réalisation de contrôle sur les comptes de la commune, il s'avère que le titre N°78 du 20/09/2018 a été émis à tort au compte 13151 en lieu et place du compte 13251.

En effet, en temps que commune de - de 3500 habitants il n'est pas obligatoire de pratiquer l'amortissement, hormis pour les subventions d'équipement versées (c/ 204).

Il conviendra donc d'émettre un mandat sur le compte d'imputation initiale, à savoir le compte 3151, puisqu'il s'agit d'investissement. Le nouveau titre devra bien être imputé au compte 13251.

En l'absence de crédits budgétaires suffisants, la trésorerie nous préconise de prendre une décision modificative :

- Débit c/13151 Crédit c/13251.

▶<u>Décision du Conseil municipal</u> :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

DECIDE de prendre la décision modificative n°2 décrite ci-après :

dépense d'investissement : compte 013 13151 => +15 084 dépense d'investissement : compte 021 21318 => - 15 084

dépense d'investissement : compte 013 13151 => - 15 084
 recette d'investissement : compte 013 13251 => +15 084

2019-38 <u>Demande de subvention pour l'enseignement de la natation</u>

L'école primaire de Marmoutier nous a fait part, le 17 septembre, d'une demande de subvention relative aux cours de natation pour les enfants domiciliés à Schwenheim.

La demande concerne 27 élèves et se calcule comme suit :

Période 1: 1,90€ x 13 séances x 10 élèves = 247 €
 Période 2: 1,90€ x 11 séances x 7 élèves = 146,30 €
 Période 3: 1,90€ x 6 séances x 11 élèves = 125,40 €

Soit un total de 518,70€.

> <u>Décision du Conseil municipal</u> :

Après avoir délibéré, le Conseil municipal

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

ACCEPTE la demande de subvention émise par l'école primaire de Marmoutier et versera la somme de **518,70** € pour l'enseignement de la natation.

2019-39 <u>Divers</u>

a) Devis divers

Mr le Maire présente différents devis : ARIS Informatique pour renouvellement du poste de secrétariat dont la version Windows7 sera obsolète dès janvier 2019 ; une balayeuse Jardi-Equipement car l'actuelle est irréparable ; et un devis LOGITUD qui a racheté la société COM'EST dont la mairie se sert pour la gestion de l'état civil et le cimetière.

▶Information au Conseil municipal :

Vu

b) Demandes de subventions

Mr le Maire présente deux demandes de subventions réceptionnées récemment :

- SOS amitié
- AFM Téléthon

Après avoir délibéré, le Conseil municipal

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

DECIDE de ne pas donner suite à ces demandes ; le Téléthon est organisé à Schwenheim tous les ans.

c) Chèque cadeau

La Commune a accueilli une élève stagiaire en Bac Pro Service aux Personnes et aux Territoires tout le mois d'octobre. Il est proposé de lui offrir un chèque cadeau pour "Les Vitrines de Saverne" afin de la remercier des divers travaux effectués en mairie durant son stage.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

DECIDE d'émettre un bon d'achat pour "Les Vitrines de Saverne" d'un montant de 100€ à l'attention de Mlle ROLLING Clara.